



**AVIATION
SANS FRONTIÈRES**
ASF BELGIUM

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 5 SEPTEMBRE 2020

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Chères amies, chers amis,

Même si la contrainte du coronavirus impacte actuellement de manière importante notre façon de travailler, de nombreux moments propices à venir sont attendus pour poursuivre la structuration de notre fonctionnement d'après le nouveau modèle ASF International construit autour des pôles :

1. Orly : opérations aériennes sous CTA ;
2. Bruxelles : conception et gestion de projets d'appui aérien humanitaire ; projets ad hoc ; levée de fonds autour de projets communs.
3. Francfort : logistique cargo.

Avoir une association belge active et en bonne santé financière doit nous réjouir après la crise qui prévalait à l'époque où nous venions d'investir dans un Cessna Caravan et qu'au même moment le financement institutionnel se dérobaient sous nos pieds, l'Europe ayant décidé de ne plus financer que les grandes structures et, de préférence, les opérateurs locaux.

Il nous restait à ce moment deux possibilités : l'inertie ou l'ambition.

L'inertie impliquait d'essayer de fonctionner à nouveau comme avant mais sans financement institutionnel, avec le seul argent des donateurs avec un plan truffé de bonnes résolutions -voler à nouveau en Cessna 206- mais irréaliste au regard des coûts, de la pénurie d'avgas et de l'obsolescence de ce type de matériel. Nous nous serions embarqués collectivement dans une aventure au dénouement « plus qu'incertain ».

L'ambition était la seule option souhaitable car elle permettrait de profiter de la crise pour entamer les réformes structurelles vers un modèle durable : articuler au mieux nos compétences et notre savoir-faire avec ceux des autres ASF pour en maximiser la portée et l'impact humanitaire. Connecter les ASF afin de les inscrire dans un projet commun.

Cela s'est fait dans l'espace temporel de ma présidence mais le mérite revient à Christian Georlette et son équipe ainsi qu'au conseil d'administration qui non seulement ont su convaincre l'assemblée générale mais ont aussi su préserver la confiance de nos consœurs ASF, celle de nos partenaires et surtout celle du public belge au travers de nos donateurs fidèles et généreux.

Le pôle ASF Bruxelles est aujourd'hui pleinement mobilisé sur une compétence bien intégrée : identifier les besoins d'intervention -en particulier dans des niches délaissées par les bailleurs de fonds- et proposer des réponses ayant recours au moyen aérien le plus adapté ; mobiliser des ressources (RH et financières) en Belgique mais aussi auprès des autres entités ASF pour permettre à chacune d'entre elles d'intervenir rapidement et efficacement ou d'être associées dans des projets communs.

Lorsque Bruxelles est l'agence d'exécution, donc ASF Belgique, les participations financières des autres entités ASF contribuent directement à l'équilibre 20% frais de fonctionnement / 80% de frais affectés aux missions nous permettant de délivrer des attestations fiscales aux donateurs.

En 2019 comme en 2020, ASF Belgique -portée par l'élan de solidarité du public- a été catalyseur

d'un nombre incroyable d'initiatives que vous trouverez décrites dans le Rapport d'Activités, elle a aussi fédéré un grand nombre d'expertises pour répondre à la détresse des populations et aux besoins des acteurs de terrain.

Deux ans après la clôture de notre processus stratégique avec Nathalie Wiringer, la situation actuelle révèle toutes les ressources et tout le potentiel de notre nouveau mode opératoire. Les expertises s'y sont déployées, des talents révélés ou affirmés, les complémentarités et la solidarité ont joué à plein avec un effet multiplicateur. C'est une fierté pour notre organisation d'avoir vu un nombre sans précédent d'associations belges et étrangères se tourner vers elle pour affronter les inconnues des nouvelles crises humanitaires.

Mais rien de ceci n'eût été possible sans l'implication d'ASF France qui tout en restant opérateur Cessna Caravan en Afrique, accompagnateur d'enfants en urgence médicale, facilitateur de transport de fret à bord des avions d'Air France, a donné sa confiance à la nouvelle structure sans renoncer -comme d'ailleurs aucune autre ASF- à son existence juridique et son autonomie politique.

Aussi c'est avec enthousiasme que je proposerai à notre Assemblée Générale du 5 septembre d'accueillir en tant que membre, ensuite en tant qu'administrateur, une personnalité d'Orly pour resserrer toujours davantage les liens qui nous unissent et développer le « pool des moyens futurs ».

Entretemps, notre directeur Christian Georlette siègera au conseil d'administration d'ASF-France.

Quant à moi, je remettrai -comme je vous l'avais annoncé- mon mandat de président assumé depuis 1994, espérant l'avoir rempli à votre satisfaction et celle de ceux -pilotes et non-pilotes- qui vous ont précédé(e)s.

Merci pour votre confiance, votre courage et votre implication. Le futur est notre ligne de mire car le travail ne fait que commencer.

Fidèlement,

Philippe Dehennin

Bruxelles, le 10 août 2020

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Philippe Dehennin', written over a light blue background.

Table des matières

Rapport moral.....	P.2
1. Introduction.....	P.6
1.1. Les mécanismes de collaboration inter ASF.....	P.7
1.2. Le rôle de « Référent Aviation Humanitaire ».....	P.7
1.3. L'écosystème avec les acteurs de la santé.....	P.9
1.4. Le fret aérien humanitaire.....	P.10
1.5. La photographie aérienne oblique : reconnaissance et transfert de compétences.....	P.10
1.6. Le renforcement de l'expertise "In-House".....	P.11
1.7. De nouvelles missions d'accompagnement d'enfants.....	P.11
1.8. Nos bénévoles sont formidables.....	P.11
2. L'appui aérien aux acteurs de la santé - «Wings of health».....	P.12
2.1. Le projet de "Médecine par les Airs" pour le désenclavement des structures de santé à Madagascar avec l'ONG MEDICAERO.....	P.13
2.2. Le projet de chirurgie en faveur des personnes défavorisées à Madagascar de l'ONG REVIVE.....	P.16
3. L'appui aérien aux acteurs de la gestion durable de l'environnement	P.17
3.1. Transfert de la méthodologie de photographie aérienne oblique à Madagascar National Parks.....	P.18
3.2. Certificat universitaire en géomatique à l'Université Catholique de Louvain.....	P.19
4. Opérations aériennes humanitaires du pôle ASF «Orly».....	P.20
5. Fret aérien humanitaire.....	P.21
5.1. Envoi de matériel médical à l'hôpital de PANZI du Dr MUKWEGE.....	P.24
5.2. Envoi de matériel médical au Mozambique.....	P.25

6. Accompagnement d'enfants et activités des bénévoles.....	P.26
6.1. Missions d'accompagnement d'enfants.....	P.27
6.2. Autres activités avec des bénévoles.....	P.32
6.3. Conclusion.....	P.34
7. Sensibilisation du public aux problèmes des pays en voie de développement (PED).....	P.35
8. Le bilan comptable au 31 décembre 2019.....	P.37



Projet de Médecine par les Airs à Madagascar.

© Garth Cripps

1. INTRODUCTION



L'année 2019 restera celle durant laquelle nous avons pris fermement les commandes de notre nouvelle stratégie AERO -Aviation, Ethique et Redevabilité au service des ONG- et nous sommes alignés sur la piste d'envol ASF 3.0 avec nos valeurs à bord : engagement, expertise, redevabilité et respect.

1.1. Les mécanismes de collaboration inter ASF

La dimension internationale de nos opérations sous la bannière ASF est maintenant une réalité au travers des mécanismes de collaboration entre sections mis en place par ASF-International. Cela nous a apporté le soutien financier de nos consœurs, la reconnaissance de nos compétences en gestion de projet d'aviation et la capacité de continuer à participer à des opérations aériennes sous CTA ASF.

Les sections ASF peuvent donc aujourd'hui diversifier leurs activités et leurs thèmes de sensibilisation du public en participant financièrement et opérationnellement aux projets des unes et des autres.



Aviation Sans Frontières Belgique participe financièrement et opérationnellement aux opérations aériennes du pôle Orly.

Ces projets qui sont alors portés par ASF-International et mis en œuvre par le pôle ASF compétent : "Orly" pour les opérations aériennes sous CTA ASF (géré par ASF-France), "Bruxelles" pour la gestion des projets d'appui aérien humanitaire impliquant d'autres moyens aéronautiques (géré par ASF-Belgique) et "Frankfort" pour les projets logistiques.

1.2. Le rôle de « Référent Aviation Humanitaire »

Parmi les compétences du pôle ASF "Bruxelles" figure le rôle de « Référent Aviation Humanitaire ». Les opérations aériennes C206 directement au service des ONG nous ont permis d'accumuler une connaissance exceptionnelle sur leurs besoins en transport aérien. Aujourd'hui, nous mettons

ces besoins en évidence et nous luttons pour qu'ils soient pris en compte par les bailleurs de fonds et les opérateurs aériens humanitaires institutionnels. Les ONG sont les premiers acteurs de terrain.

La communauté des ONG internationales au Burkina Faso a fait appel à nous pour évaluer la pertinence d'une solution aérienne par rapport au problème de manque d'accès du fait de la guerre liée au terrorisme dans ce pays. Le rapport que nous avons fourni à l'Equipe Humanitaire Pays composée par des représentants des bailleurs, des agences des Nations Unies et des ONG confirmait le besoin de mettre en place le service aérien des Nations Unies mais, surtout, faisait état des préoccupations des ONG en termes de flexibilité opérationnelle, d'éthique et de neutralité dans un tel cas.

Nous avons aussi intégré le "Humanitarian Logistics Association" (4.000 adhérents) comme Corporate Member et référence dans les ateliers consacrés au futur de l'aviation humanitaire. Le H2H Network –Humanitarian to Humanitarian- composé d'une soixantaine d'organisations membres a accepté notre candidature et nous a retenu comme membre. Ce réseau promeut et met en valeur les services de "niches" en appui aux ONG humanitaires. Il dispose d'un fonds auquel nous aurons bientôt accès.

Nous avons encore renforcé notre rôle de pôle ASF "Bruxelles" de gestion de projets d'aviation en nouant des partenariats stratégiques avec l'Aviation Civile de Madagascar, Aéroports de Madagascar et Le Bureau National de la Gestion de Réponse aux Crises, ouvrant la porte à l'identification de nouveaux projets, tels que la remise en conformité d'aérodromes secondaires, à soumettre aux bailleurs de fonds dont ECHO et l'Agence Française de Développement (avec ASF-France).



Christian Georlette, Directeur d'ASF Belgique, avec le Directeur technique des Aéroports de Madagascar et son équipe.

1.3. L'écosystème avec les acteurs de la santé

De nouveaux partenariats, à l'image de celui qui nous lie avec l'ONG médicale MEDICAERO, viennent renforcer notre stratégie de niche qui vise à établir de petits écosystèmes avec les acteurs de la santé confrontés à des situations complexes mêlant urgence et développement dans des régions très enclavées en situation de crise humanitaire, cela en leur fournissant un appui aérien local sur mesure.



Signature d'une convention de collaboration avec l'ONG Revive.

© Nel de Boeck

Ainsi, une convention a été signée avec l'ONG médicale REVIVE basée à Gand et pratiquant la chirurgie à Madagascar, et un partenariat stratégique est en train de se mettre en place avec la Fondation PANZI et la Fondation Dr MUKWEGE, Prix Nobel de la Paix 2018. Il s'agit de la mise en place d'un appui aérien local et ponctuel au service des équipes médicales de l'hôpital de PANZI intervenant dans le Sud-Kivu et les provinces adjacentes auprès des femmes victimes des viols utilisés comme arme de guerre.



Le docteur Mukwege pratiquant une opération chirurgicale.

© Fondation Panzi

1.4. Le fret aérien humanitaire

Nous avons répondu favorablement à une demande de fret aérien de médicaments pour l'hôpital de PANZI du Dr MUKWEGE en avril 2019. Il s'agissait d'une exception du fait que notre association n'a pas inscrit l'activité de fret aérien dans ses priorités. Cependant, nos donateurs nous ont soutenus très généreusement dans cette initiative.

Forts de cette expérience, nous avons participé au fret aérien de médicaments pour le Mozambique à l'issue du cyclone IDAI, fret organisé par ASF-Allemagne. Nos donateurs se sont montrés à nouveau très enthousiastes et nous avons dès lors commencé à réfléchir à la mise en place d'une capacité de réponse aux catastrophes soudaines d'importance majeure à l'aide du fret aérien, capacité qui sera mise en place courant 2020 dans le cadre de la crise du coronavirus.

1.5. La photographie aérienne oblique : reconnaissance et transfert de compétences

Les compétences innovantes de notre association ont aussi été reconnues dans le secteur de la protection et gestion de l'environnement mais aussi dans le secteur humanitaire. En effet, non seulement la photographie aérienne oblique à Madagascar a attiré l'attention de l'Union Européenne pour le suivi des projets de développement rural, mais le Bureau National de la Gestion de Réponse aux Crises souhaite l'utiliser pour la reconnaissance aérienne des dégâts causés par les cyclones.

Entretemps, la photographie aérienne oblique a été officiellement adoptée par Madagascar National Parks (MNP), organisme parastatal d'utilité publique chargé de la gestion des aires protégées à Madagascar, connu anciennement sous l'appellation ANGAP ou «Association



Nationale pour la Gestion des Aires Protégées». Nous avons transféré cette compétence à MNP au cours d'une campagne de survol photographique organisée fin 2019. Ce transfert vers un organisme public est une consécration.

1.6. Le renforcement de l'expertise "In-House"

L'équipe siège s'est enrichie d'un certificat universitaire en géomatique (UCL) afin d'élargir notre connaissance en termes de systèmes d'information géographiques afin de positionner et faire évoluer la photographie aérienne oblique en complémentarité avec l'imagerie satellitaire et l'imagerie drone. Elle s'est aussi enrichie d'un certificat interuniversitaire en management associatif (UMons – ULB) pour maîtriser les aspects financiers liés la gestion de l'association, consolider la bonne gouvernance et optimiser la gestion des ressources humaines au niveau siège par rapport à la charge de travail.

1.7. De nouvelles missions d'accompagnement d'enfants

Cette année, 29 accompagnements d'enfants ont été réalisés avec la Chaîne de l'Espoir Belgique mais aussi avec la Chaîne de l'Espoir Luxembourg, nouveau partenaire. Et pour la première fois nous sommes intervenus pour un regroupement familial grâce à un nouveau partenariat avec le Service Social des Solidarités (SESO). Nouvelle mission tout autant chargée en émotions !



Myriam Andries (au centre), a accompagné les 3 enfants de Binta Diallo (à gauche), de Konakry à Bruxelles, pour des retrouvailles après des années de séparation.

1.8. Nos bénévoles sont formidables

L'année 2019 a été le témoin d'une implication intense et diversifiée des bénévoles à tous les niveaux de l'association. Les accompagnant.e.s d'enfants, en particulier, se sont notamment investi dans plusieurs tâches administratives qui pesaient lourdement sur l'équipe de siège.



Investissement des bénévoles dans les tâches administratives.

2. L'APPUI AERIEN AUX ACTEURS DE LA SANTE - "WINGS OF HEALTH"



2.1. Le projet de “Médecine par les Airs” pour le désenclavement des structures de santé à Madagascar avec l’ONG MEDICAERO

Dans de nombreuses zones enclavées du pays, les moyens humains et matériels des centres de santé sont insuffisants. Le réseau routier dégradé, les moyens de locomotion rudimentaires et les attaques de bandits réduisent également l’accès aux soins de santé.

Depuis 2016, Aviation Sans Frontières appuie le projet de médecine par les airs de l’ONG MEDICAERO. Ce projet innovant consiste à amener en avion une équipe médicale pluridisciplinaire directement au contact des patients des zones enclavées de Madagascar. En plus de l’offre de soins et de médicaments, le projet assure des échanges d’expérience, le renforcement de capacités du personnel local et l’enseignement pratique d’étudiants malgaches.



Pour le projet de médecine par les airs avec l’ONG MEDICAERO, ASF-Belgique affrète un avion avec équipage au niveau d’une compagnie locale, Madagascar Trans Air (MTA), avec qui nous travaillons depuis 2010 et que nous auditons régulièrement. En 2019, l’audit a été réalisé par ASF-France.

L’originalité de l’implication dans le projet MEDICAERO est qu’ASF n’intervient pas seulement au niveau du transport aérien. Il s’agit d’un réel partenariat dans lequel ASF met à profit son expérience en gestion de programme humanitaire et de développement. ASF met également à profit son expérience spécifique dans le sud-ouest de Madagascar où ASF travaille depuis 2008 au travers du programme de surveillance aérienne des aires protégées avec le WWF.

Depuis juin 2017, ASF mobilise, pour chaque mission, deux véhicules tout terrain en plus du moyen aérien. Un responsable logistique ASF s’occupe de l’appui au sol lié à différents aspects

au niveau de l'organisation locale de la mission, en préparation de la venue de l'équipe ASF–MEDICAERO, pendant le déroulement de la mission et après le départ de l'équipe. Cet appui organisationnel et logistique d'ASF a permis d'augmenter l'efficacité de la mission en dédoublant depuis novembre 2017 l'équipe de MEDICAERO en une équipe fixe et une équipe mobile travaillant en parallèle dans deux localités :

- L'équipe fixe exerce au niveau des hôpitaux à proximité des pistes d'atterrissage sur lesquelles l'avion se pose.
- L'équipe mobile se rend, à partir de la piste d'atterrissage, au niveau des centres de santé plus enclavés, en véhicules tout terrain.

Une autre particularité du projet de médecine par les airs avec l'ONG MEDICAERO est qu'il est devenu en 2017 le premier projet financé par ASF-International. ASF-Belgique est la section responsable de la mise en œuvre du projet, mais ce projet est financé à part égales par ASF-Belgique et ASF-France via la structure ASF-International. Une convention tripartite a été signée en 2019 entre ASF-Belgique, ASF-France et MEDICAERO concernant leur engagement mutuel dans le projet de médecine par les airs pour 2019. ASF-Pays Bas a également apporté une contribution financière de 5.000 euros à ce projet pour l'année 2018.



Projet de Médecine par les Airs à Madagascar, signature à Orly de la convention tripartite entre Médicaéro et Aviation Sans Frontières France et Belgique. De gauche à droite : Christian GEORLETTE, Directeur d'ASF-Belgique, Jean-Yves GROSSE, Secrétaire Général d'ASF-France et Jean-Jacques DUMESNIL, Président de Médicaéro.

ASF a appuyé quatre missions de l'ONG MEDICAERO en 2019, en avril, juillet, septembre et novembre, totalisant 36.31 heures de vol en Cessna Caravan. Chaque mission comptait 8 médecins et permettait 6 à 7 jours de consultations médicales dans le district d'Ampanihy.

Xavier Vincke, Directeur des Programmes d'ASF belge a assuré la supervision de la mission de juillet.

Durant la mission de juillet, un adolescent, Njara, atteint d'une exophtalmie, a été évacué par avion d'Ampanihy jusqu'à Antananarivo, pour y être opéré.

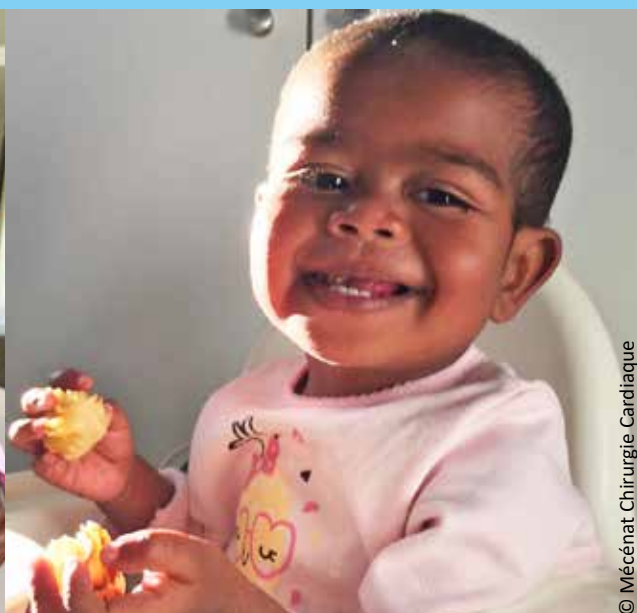
Projet de Médecine par les Airs à Madagascar, mission de juillet 2019, évacuation aérienne de Njara, souffrant d'exophtalmie.

© Xavier Vincke



L'année 2019 a été marquée une collaboration entre l'ONG MEDICAERO et le clinique Salfa à Tuléar, pour une semaine d'opérations de cataractes en septembre, durant laquelle 11 patients ont pu être opérés.

L'année 2019 a vu aussi l'articulation entre deux missions dans lesquelles aviations Sans Frontières est impliquée : la médecine par les airs à Madagascar et l'accompagnement d'enfants malades. Deux enfants cardiaques nécessitant une opération chirurgicale en Europe ont été identifiés en 2019 à Tuléar dans le cadre des missions avec l'ONG MEDICAERO. Ces enfants ont été accompagnés par Aviation Sans Frontières jusqu'en France où ils ont été pris en charge par l'ONG Mécénat Chirurgie Cardiaque.



Espérance et Marie, deux petites filles qui ont pu bénéficier d'une opération chirurgicale en France suite à la mission de Médecine par les Airs de mars 2019.

© Mécénat Chirurgie Cardiaque

2.2. Le projet de chirurgie en faveur des personnes défavorisées à Madagascar de l'ONG REVIVE

L'ONG REVIVE, basée à Gand, offre des soins médicaux spécialisés aux personnes défavorisées qui n'y ont normalement pas accès et sauve ainsi de nombreuses vies. Elle se rend chaque année à Madagascar pour deux semaines d'opérations chirurgicales. En 2019 l'ONG Revive a réalisé cette mission au niveau de la ville d'Antalaha, où la majorité de la population n'a pas accès aux soins médicaux.



L'équipe médicale de Revive, composée de 8 médecins spécialistes et de 8 infirmières, tous bénévoles, réalise plus de 100 opérations chirurgicales en deux semaines. Rejoindre la ville d'Antalaha prend près d'un jour et demi de voyage, contre deux heures et demie avec un avion mis à disposition par Aviation Sans Frontières. Ce gain de temps permet d'opérer 10 patients de plus.

Aviation Sans Frontières Belgique a donc répondu favorablement à la demande de REVIVE pour un appui en transport aérien pour leur mission au niveau de l'hôpital d'Antalaha du 13 au 28 octobre 2019 en mettant à disposition de REVIVE un Cessna Grand Caravan affrété auprès de la compagnie MTA pour leur trajet aller vers Antalaha le 13 octobre 2019. Cet avion a transporté 8 passagers et des caisses de matériel médical et de médicaments.



3. L'APPUI AERIEN AUX ACTEURS DE LA GESTION DURABLE DE L'ENVIRONNEMENT



3.1. Transfert de la méthodologie de photographie aérienne oblique à Madagascar National Parks

A Madagascar, les forêts abritent des espèces animales et végétales uniques au monde, dont dépendent les communautés rurales pour leur survie. L'agriculture sur brûlis rompt ce fragile équilibre.

Pour répondre à cette menace, la méthodologie de photographie aérienne oblique pour la surveillance aérienne des aires protégées a été développée par Aviation Sans Frontières - Belgique, en collaboration avec ses partenaires locaux comme le WWF Madagascar. Depuis 2010, cette méthodologie simple, économique et d'une rigueur scientifique avérée permet de lutter contre la déforestation tout en impliquant les communautés locales dans la sauvegarde de leur patrimoine naturel, au bénéfice des générations futures. Elle s'inscrit de la sorte dans une démarche de développement durable et de prévention des crises humanitaires à venir.



Sensibilisation des communautés locales aux conséquences de la déforestation, à l'aide de photographies aériennes.

© Xavier Vincke

La photographie aérienne oblique consiste simplement à prendre des photos des forêts depuis le hublot d'un avion, avec un appareil photo connecté à un GPS. Des cartes de répartition des sites de feux sont ensuite facilement élaborées à l'aide d'un logiciel grand public. Les photos et les cartes sont utilisées pour orienter des patrouilles et sensibiliser les communautés locales et les décideurs à la nécessité de gérer durablement les forêts.

Aviation Sans Frontières Belgique a été approché en 2019 par Madagascar National Parks (MNP), organisme paraétatique de gestion des aires protégées à Madagascar, pour leur transférer la méthodologie de photographie aérienne oblique. Du 25 novembre au 16 décembre 2019, Bart



Survol du Parc National de Mikea.

© Bart Gijzen

GIJZEN, pilote-photographe d'Aviation Sans Frontières - Belgique, a participé à trois semaines de photographie aérienne en collaboration avec MNP. Cette mission ciblant 6 aires protégées de MNP, une aire protégée du Peregrine Fund et une aire protégée gérée par la GIZ, a totalisé 34 heures de vol en Cessna C182 loué à la compagnie MTA. Les milliers de photos prises sont utilisées par ces organisations pour l'orientation des patrouilles de sensibilisation et le suivi enter-annuel de la déforestation.

3.2. Certificat universitaire en géomatique à l'Université Catholique de Louvain

Afin de développer l'implication d'ASF Belgique dans le domaine de l'imagerie aérienne, Xavier VINCKE, Directeur des Programmes, a participé au certificat en géomatique pour l'année académique 2018-2019. Il a obtenu son diplôme de géomaticien. Les cours portaient sur les systèmes d'information géographique, le GPS, la télédétection aérienne et spatiale, la modélisation spatiale, la topométrie et la photogrammétrie. Un autre objectif consistait, en participant à ce certificat, à initier des collaborations avec l'université et ses partenaires.



Feux au sud du Parc National Kirindy Mitea.

© Xavier Vincke

4. OPERATIONS AERIENNES HUMANITAIRES DU POLE ASF "ORLY"



Depuis 2018, Aviation Sans Frontières Belgique participe financièrement et opérationnellement (au travers de pilotes) aux opérations aériennes du pôle de compétence ASF "Orly". Cela permet à notre association de demeurer en contact direct avec les opérations aériennes de terrain.

La flotte du pôle ASF "Orly" des Opérations Aériennes sous CTA Aviation Sans Frontières est composée de 2 Cessna Grand Caravan, basés à Bunia en République démocratique du Congo et à Bangui en République centrafricaine. Ces pays sont en proie à une guerre civile depuis plusieurs années, aux conséquences dramatiques sur la situation humanitaire de la population.

Du fait du mauvais état du réseau routier, des attaques de groupes de rebelles armés et des enlèvements d'acteurs humanitaires, il est parfois trop difficile et dangereux de venir en aide aux populations en détresse par la voie terrestre. Mais grâce aux pilotes et aux avions d'Aviation Sans Frontières, le personnel humanitaire, le matériel et les vivres peuvent arriver à bon port, en minimisant les risques liés aux déplacements.

Chacun des avions peut transporter 12 passagers ou 1 tonne de matériel de première nécessité. En RDC, depuis le début de l'épidémie d'Ebola en 2018, plus de 3.200 cas ont été enregistrés et l'épidémie de fièvre hémorragique a tué plus de 2.200 personnes depuis août 2018. Plus d'une centaine d'attaques ont eu lieu contre les membres du personnel soignant qui tente d'éradiquer ce mal. Notre avion a permis au personnel soignant de se rendre rapidement et en sécurité sur son lieu de travail en 2019. Il a permis de transporter les médicaments, les échantillons à analyser et de réaliser des évacuations sanitaires.

Transporteur agréé des Nations Unies, unique association à être titulaire d'un CTA (Certificat de



Alain Renard (à gauche) et Ludovic Biteau (à Droite).

© Ludovic Biteau

Transporteur Aérien) européen, Aviation Sans Frontières répond ainsi aux mêmes standards que toute compagnie aérienne européenne certifiée.

Les avions du pôle "Orly" sont régulièrement entretenus par un atelier agréé PART 145 (normes européennes) et révisés toutes les 100 heures de vol à Entebbe, en Ouganda. Leur navigabilité



Jos Netten en visite dans un dispensaire.

© Joyce Goverde

est contrôlée par un organisme certifié par l'Agence Européenne de la Sécurité Aérienne (EASA).

En 2019, Jos Netten et Alain Renard, les pilotes envoyés sur le terrain par Aviation Sans Frontières Belgique ont réalisé chacun 3 missions de 10 jours à 5 semaines sur le terrain. Jos Netten a réalisé une mission à Bunia et deux à Bangui. Alain Renard a réalisé 3 missions à Bangui. Les pilotes d'Aviation Sans Frontières ont transporté 5 759 passagers (équipes médicales, malades et personnel associatif) et 37 tonnes de secours d'urgence humanitaire.

Au total, 1 841 heures de vol ont été effectuées à partir des bases de Bangui (République centrafricaine) et de Bunia (République démocratique du Congo).



Un de nos deux C208 sur le terrain.

© Jos Netten

5. FRET AERIEN HUMANITAIRE



5.1. Envoi de matériel médical à l'hôpital de PANZI du Dr MUKWEGE



Le Dr Mukwege.

© Fondation Panzi

Aviation Sans Frontières Belgique a été contacté en février 2019 pour acheminer quatre palettes de médicaments de la Grande Bretagne jusqu'à l'hôpital de PANZI du Dr MUKWEGE, lauréat du Prix Nobel de la Paix en 2018. La valeur des médicaments était de 77.842,78 GB, pour un poids de 1.110 kg. Les médicaments sont arrivés à bon port.

Le Dr Denis MUKWEGE a fondé en 1999 l'hôpital de PANZI à Bukavu. Une pratique horrible a profondément marqué sa carrière : la destruction volontaire et planifiée des organes génitaux des femmes. Pour faire face à ce fléau, il s'est spécialisé dans la prise en charge des femmes victimes de viols. L'hôpital PANZI est connu pour son expertise dans le traitement des blessures dues aux violences sexuelles ainsi que le traitement holistique des victimes à travers 4 piliers qui ont donné naissance au Modèle de PANZI :

- Le pilier médical.
- Le pilier soutien psychologique.
- Le pilier accompagnement légal.
- Le pilier réinsertion socio-économique.



Patientes hospitalisées au niveau de l'hôpital de Panzi.

Le Dr MUKWEGE fait connaître au monde la barbarie sexuelle dont les femmes sont victimes à l'Est de la République démocratique du Congo où le viol collectif est utilisé comme arme de guerre. Il lutte au péril de sa vie pour mettre fin à cette pratique. Pour son engagement dans la lutte contre l'utilisation des mutilations sexuelles comme arme de guerre et pour son dévouement envers les victimes de ces actes, le Dr MUKWEGE a reçu diverses récompenses, dont les suivantes :

- En 2011, il a reçu trois prix en Belgique : le prix Jean-Rey, le prix Roi-Baudoin et le prix de paix de la ville d'Ypres.
- En 2014, il est fait docteur honoris causa de l'université catholique de Louvain (UCL).
- En 2018 il a été lauréat du Prix Nobel de la Paix.

5.2. Envoi de matériel Médical au Mozambique

En collaboration avec le pôle logistique d'Aviation Sans Frontières à Frankfort, géré la Luftfahrt Ohne Grenzen (LZG), Aviation Sans Frontières Belgique a participé fin mars à un transport aérien de médicaments pour enrayer l'épidémie de choléra au Mozambique suite au passage du cyclone IDAI le 14 mars. Plus de 1.000 personnes sont décédées à cause du passage du cyclone. Près de 100.000 maisons ont été détruites. Plus de 140.000 personnes se sont retrouvées sans logement et un million de personnes était gravement impacté par le cyclone et ses conséquences.



© Louise Jäpper

Cet envoi de médicaments a été réalisé en réponse à une demande du partenaire stratégique de LZG, à savoir International Medical Corps, avec la Croix-Rouge Mozambicaine. L'envoi consistait en sept tonnes de matériel médical composé de 11.000 kits pour soigner le choléra.

Une deuxième catastrophe a accentué cette crise. Le 25 avril au soir, le cyclone tropical Kenneth s'est abattu à son tour sur le Mozambique. Les rafales de vent, d'une puissance rare, dépassent les 200 km/h. 385 000 personnes se retrouvent totalement démunies, n'ayant plus nulle part où aller. 19 centres de santé, récemment créés, sont en ruines, aggravant l'état de détresse générale.

Au total, 1,2 millions de personnes ont dépendu d'une aide d'urgence. On a dénombré 400.000 déplacés et des milliers de morts. L'épidémie de choléra s'étendait de jour en jour, touchant début mai plus de 7.000 enfants, femmes et hommes. Début mai, Aviation Sans Frontières a participé financièrement à un deuxième envoi de plusieurs tonnes de matériel, dont des milliers de kits médicaux destinés à sauver les victimes du choléra.

6. ACCOMPAGNEMENT D'ENFANTS MALADES ET ACTIVITES DES BENEVOLES



6.1. Missions d'accompagnement d'enfants

29 accompagnements d'enfants ont été effectués :

- 3 au Bénin
- 3 en Guinée Conakry
- 6 au Rwanda
- 2 au Sénégal
- 4 au Burundi
- 9 en RDC
- 2 au Maroc

Ces missions concernaient des pathologies diverses : 18 pour une malformation cardiaque, 4 pour de l'orthopédie, 2 pour anomalie urinaire, 2 pour une opération réparatrice de la bouche, 3 enfants pour un regroupement familial.

Elles ont impliqué trois partenaires :

- 18 pour la Chaîne de l'Espoir Belgique
- 8 pour la Chaîne de l'Espoir Luxembourg
- 3 enfants de Guinée Conakry pour SESO – regroupement familial.

6.1.1. Cotonou – Bénin

Les missions au Bénin ont été riches en expériences humaines.

Début janvier Louis, notre pilote retraité de Brussels Airlines, est retourné à Cotonou pour aller rechercher Anselme qui, après 7 mois dans son village, devait revenir au Luxembourg pour faire enlever tout son appareillage. Le départ n'était pas évident car des documents manquaient mais avec l'efficacité et la psychologie de Louis ils ont pu embarquer. Anselme a retrouvé sa famille d'accueil au Luxembourg et a été remis sur pied car son séjour chez lui n'avait pas été très positif : manque de bonne nourriture et manque d'exercices physiques ce qui lui avait provoqué des carences importantes.



Début février, Patricia a eu la grande joie de ramener la petite Maeva, 4 mois, en superbe forme à ses parents. Lors d'une discussion avec les parents ceux-ci ayant exprimé leur désir de faire quelque chose de « bien », elle n'a pas hésité de leur parler d'Anselme en leur demandant s'ils ne pouvaient pas servir d'intermédiaire pour gérer l'aide financière récoltée par différentes personnes au Luxembourg et destinée à la maman d'Anselme pour que celui-ci puisse aller dans une bonne école et avoir une alimentation équilibrée afin que ses os se calcifient bien.



En mai, pour la 4^è fois en compagnie de Louis, Anselme a pu s'envoler et rentrer dans son village sur ses deux pieds. Louis a pu rencontrer, en présence de sa maman et de son oncle, les parents de Maeva qui avaient accepté d'être les intermédiaires pour le transfert de l'aide financière des personnes luxembourgeoises et de Louis afin d'assurer une bonne santé physique et intellectuelle à Anselme. Cette collaboration fonctionne bien.

6.1.2. Bujumbura – Burundi

Pour les missions à Bujumbura cela n'est pas évident car il n'y a qu'un vol par semaine, le dimanche. Alors il faut voyager avec Ethiopian Airlines et faire une longue escale à Addis Abeba. Les vols avec les enfants sont sur le vol direct de Brussels Airlines. Sur place tout est bien organisé grâce à Jean-Luc qui nous accueille ou met son appartement à disposition et à Alexis BUTOYI de la Maison du Bon Samaritain qui organise toutes les venues des enfants burundais en Belgique (ASF-B) ou en France (ASF-F).

6.1.3. Guinée Conakry – regroupement familial

3 enfants (la grande sœur de 13 ans et les jumeaux de 3,5 ans) ont voyagé en compagnie de Myriam de Conakry à Bruxelles pour retrouver leur maman et les 2 frères en Belgique. Cet accompagnement avait été demandé par SESO (Service Sociaux de Saint Gilles) avec qui nous avons signé une convention.

6.1.4. RDC – Kinshasa

La situation entre la Belgique et la RDC étant assez tendue et les visas étant délivrés difficilement, nous avons demandé à 2 bénévoles qui ont un visa permanent : Liliane DAVIN et Odette N’KUNDA, de faire des missions.



Pour les autres missions, après avoir obtenu les fameuses lettres d’invitation authentifiées et légalisées en RDC, Christine et Pierre ont tous les deux été formidables car ils sont arrivés de façon très diplomatique à être mis en contact avec la responsable de la chancellerie Mme. Doris PEBE LEMLIN de l’ambassade de la RDC à Bruxelles et ont obtenu leurs visas avec 2 entrées.

La petite Stacy ayant été remise sur pied très rapidement, son retour a pu avoir lieu dans le délai du visa de Pierre. Celui-ci est du coup revenu avec un autre enfant dont l’arrivée a été avancée d’une semaine. Double mission cool et bien rentable.

Pour les séjours sur place nous sommes maintenant en contact avec Pierre POLLIE, un expatrié belge qui travaille à Kinshasa et ami de Liliane.



Pierre et Shilo, lors de son voyage de Kigali à Bruxelles.



© Pierre Mullier

6.1.5. Rwanda – Kigali

Les missions à Kigali se déroulent facilement mais il faut toujours être vigilant car des imprévus peuvent arriver. Le visa est pris à l'arrivée à l'aéroport et payé en € par carte de crédit. La famille DAVITE accueille toujours très généreusement nos bénévoles. Les contacts avec le Dr. Emmanuel du CHU sont très bons et les rendez-vous sont pris à l'avance par mail avec lui. Ce qui facilite grandement les rencontres et la communication avec les parents qui ne parlent pas toujours le français.

Pour sa première mission, Pierre s'est occupé du petit Shilo qui est arrivé tout petit et est reparti métamorphosé. Au point que le policier au contrôle avant l'embarquement pour son retour ne voulait pas croire qu'il s'agissait du même enfant que celui qui figurait sur le passeport. Mais Pierre a eu la lumineuse idée de lui montrer le petit album qu'il avait fait de Shilo à son arrivée, durant son séjour et un peu avant son départ. Le policier n'a pu que le féliciter pour ce qu'ASF et la Chaîne de l'Espoir faisaient.

Lors d'une mission retour à Kigali assurée par Monique, une petite anecdote amusante mais qui aurait pu avoir des conséquences :

Voici un extrait de son rapport « retour de l'enfant Ange à Kigali, départ le 19 juillet 2019 »

« La veille du départ j'ai effectué la réservation des sièges et je constate que Ange est enregistré(e) comme un garçon, J'effectue donc le changement de sexe. Tout le monde est au rendez-vous à

l'aéroport à 7h30. La Chaîne de l'Espoir de Luxembourg m'informe que l'enfant est enregistré comme un garçon car c'est ce qui est écrit sur son passeport, discrètement nous demandons à la personne du check-in de rechanger le sexe de l'enfant, tout cela se fait très rapidement car il n'y a pas encore grand monde à l'enregistrement. Je suis briefée sur Ange qui est une petite fille très facile et comprend bien le français, ce qui facilitera les échanges pendant le voyage. Chaque mission nous apporte quelque chose et nous fait découvrir par exemple que les anges n'ont pas de sexe, ou du moins qu'il est très facile de le changer. »



Retour d'Ange à Kigali avec Monique.

© Monique Dory

6.1.6. Maroc – Agadir

Une petite de 21 mois avec une malformation cardiaque est arrivée d'Agadir avec Philippe. Les parents étaient fort stressés et heureusement qu'il devait rester plusieurs jours sur place, faute de vol, il a pu apprivoiser la petite et tranquilliser les parents. Le retour de la petite, guérie, a naturellement été des plus joyeux.



Philippe à Agadir avec Lina.

© Philippe Wyngaard

6.1.7. Sénégal – Dakar

La Chaîne de l'Espoir Luxembourg a fait revenir cette année Gallo afin qu'il subisse une deuxième opération réparatrice de sa mâchoire. Monique ayant assuré la mission retour fin 2018 il était normal qu'elle assure l'accompagnement de cet enfant qu'elle connaissait.

6.2. Autres activités avec des bénévoles

6.2.1. Salon littéraire « Elles Se Livrent »

Le 9 et 10 mars 2019 à Braine-l'Alleud, avec la participation de Patricia, Nadia, Nathalie, Xavier et Chantal : vente de 5 livres de Cécile HEEMS « Les chemins du ciel » et présentation du livre « Les Ailes de l'espoir ». Pas une grosse vente mais une bonne publicité pour ASF-Belgique.

6.2.2. 20km de Bruxelles

Le 19 mai 2019, nous avons eu 21 participants. Un abandon en cours de route par suite de crampes sinon tous les autres coureurs ont atteint l'arrivée et ont fait un bon temps. Très bonne ambiance et une bonne promo pour ASF-Belgique. Notre équipe comptait 6 nationalités différentes (Slovaquie, Italie, Suisse, France, Danemark, Belgique) dont 4 pilotes.

Un beau stand grâce à la tonnelle d'un bénévole Philippe VELINGS et de l'aide de bénévoles pour garder les sacs des coureurs pendant la course, encourager ceux-ci et les accueillir avec des encas et des boissons.



20 km de Bruxelles.

Sur base des chiffres dont Patricia dispose, c'est-à-dire les paiements faits par les coureurs pour leurs inscriptions (40 €) moins les inscriptions aux 20km et la facture pour les T-shirts, le montant dépensé est de 107 €. A cela il faut ajouter les dons faits pour les 20km. Cet événement n'a certainement rien coûté à ASF-Belgique

6.2.3. Dîner-présentation d'ASF-Belgique

Le dîner de présentation a été organisé le 4 octobre 2019 au restaurant Sauce Park du club de tennis et hockey de Woluwe-Saint-Pierre. 27 participants dont 11 candidats bénévoles. 5 nouvelles personnes sont maintenant des bénévoles « actifs » pour ASF-Belgique Ce nombre de personnes qui s'engagent vraiment prouve qu'être présent à une réunion d'information est nécessaire car cela fait prendre conscience aux candidats de l'organisation d'ASF-Belgique et de nos exigences pour les missions d'accompagnement.

6.2.4. Travail administratif au bureau et participation à des événements.

Des bénévoles s'impliquent dans du travail au bureau et lors d'événements. En plus de Michel, Cécile et Guillaume viennent maintenant régulièrement au bureau.

Les retours des courriers pour les récoltes de fonds sont traités au bureau, les enveloppes ouvertes, les articles promotionnels récupérés et les modifications encodées sur le site de Donea. Les coûts de DSC (Direct Social Communications) sont ainsi réduits.

Les mails qui arrivent dans la boîte « office » sont aussi traités de façon régulière. Chaque personne faisant cela en fonction de ses compétences, de sa langue et de ses envies et disponibilités.

Pierre Van der HEYDEN, bénévole, s'occupe des événements à envisager et surtout du futur cocktail et visite du hall de l'aviation dans Musée Royal de l'Armée et de l'Histoire Militaire. Événement envisagé pour septembre 2020.

L'écologie est importante alors au lieu d'acheter de nouvelles chaises, celles du bureau ont été remises à neuf et aux couleurs d'ASF-Belgique.

Les retours de crayons « Père Noël » (environs 400) ont été mis en vente pour les fêtes. Un montant de 308 € a ainsi été récolté. Il en reste une centaine pour le marché de Noël 2020.

6.2.5. Facebook et site

Les activités d'ASF-B sont toujours postées régulièrement sur la page Facebook d'ASF-B et PZG-B et sur le site. Patricia et Myriam s'en occupent. Cela engendre de bonnes réactions et le nombre de sympathisants augmente régulièrement.

6.3. Conclusion

Nos bénévoles sont des personnes merveilleuses car en plus de l'accompagnement des enfants ils s'impliquent dans bien plus.

Louis a décidé de parrainer Anselme avec des personnes Luxembourgeoises pour qu'il puisse bénéficier d'une bonne éducation et d'une bonne santé à Cotonou.

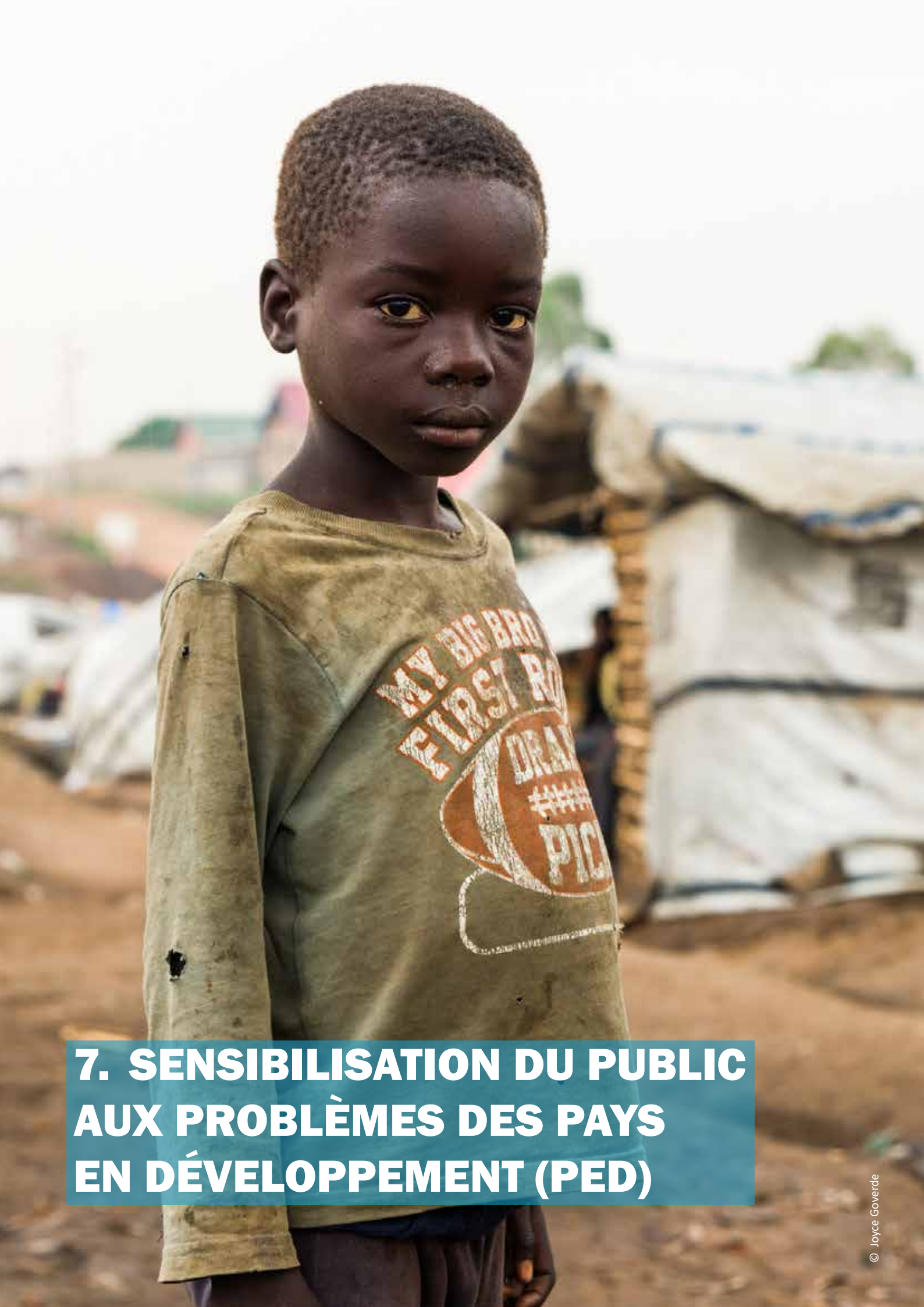
Catherine a rassemblé du matériel médical pour Alexis et sa femme médecin à Bujumbura. Elle a rempli tout un container qui est bien arrivé à destination et le matériel a pu être distribué.

Pierre, ancien professeur, a aidé Loredana, son hôte à Kigali, qui est professeur de math mais qui doit maintenant donner le cours d'étude du milieu, en lui envoyant tous ses cours pour qu'elle puisse disposer de la matière nécessaire pour son nouveau cours.

Patricia a joué le rôle d'animatrice dans la petite école de Cotonou de son hôte pour remplacer une personne qui ne pouvait être présente.

Kurt en plus des missions d'accompagnement a accepté d'aider ASF pour la correspondance avec les grands donateurs et le programme des legs.

Une belle année 2019 avec de nombreuses missions, remplie de joies, de bonheurs et de nombreux échanges intéressants et amicaux.



**7. SENSIBILISATION DU PUBLIC
AUX PROBLÈMES DES PAYS
EN DÉVELOPPEMENT (PED)**

ASF-Belgique est un acteur et surtout un témoin privilégié de l'aide humanitaire depuis trente-cinq ans, et dispose ainsi d'une légitimité lui permettant de sensibiliser le public à toutes les thématiques de l'aide d'urgence, des enfants soldats au déminage, en passant par les besoins nutritionnels ou encore l'approvisionnement en eau, pour ne citer que quelques secteurs dans lesquels œuvrent les ONG transportés par avion.

ASF-Belgique s'est lancée très tôt dans des efforts de sensibilisation suscitant l'adhésion du grand public aux causes et aux valeurs qu'ASF défend, sous la forme d'un soutien financier lui permettant de remplir sa mission. Cette sensibilisation respecte une éthique visant à assurer que les messages demeurent le reflet de la réalité du terrain. Le niveau du soutien financier du public est maintenant bien prévisible sur une base annuelle et représente une donnée fiable pour l'établissement d'une stratégie financière à moyen terme

Depuis l'assemblée générale du 25 juin 2002, l'objet d'ASF est aussi d'informer et de « sensibiliser le public à la problématique des pays en développement ». C'est à ce titre qu'ASF-Belgique a réalisé plusieurs campagnes de sensibilisation : 315.151 courriers ont été envoyés au cours de l'année, accompagnés par trois éditions du journal d'ASF « Sur le terrain ». D'une façon générale, les thèmes traités ont été l'enclavement et l'accès aux moyens de transport, la santé, la sécurité alimentaire et les problèmes de malnutrition, le contexte économique et les conséquences de la pauvreté, etc.

Plus particulièrement en 2019, le public a été invité à accompagner et soutenir ASF-Belgique dans l'appui aérien pour le désenclavement des structures de santé à Madagascar, dans le fret aérien humanitaire, dans les missions avions en République démocratique du Congo et en Centrafrique, dans l'activité d'accompagnements d'enfants et dans le cadre du développement de la méthodologie de photographie aérienne.



La petite Avisoa souffrant d'une infection dentaire.



8. LE BILAN COMPTABLE AU 31 DÉCEMBRE 2019

Bilan interne

31/08/2020

EUR

Schéma mixte

	Ex. 2019 Rep 2019 --> Clô 2019		Ex. 2018 Rep 2018 --> Clô 2018	
	01/01/2019 - 31/12/2019		01/01/2018 - 31/12/2018	
ACTIFS IMMOBILISES	21/28	1.716,53		90.052,15
II. Immobilisations incorporelles	21	0,00		1.109,91
2110000 CONCESSIONS, BREVETS, LICENCE		5.549,59		5.549,59
2119000 AMORT. S/CONCESS. BREVETS, ETC		(5.549,59)		(4.439,68)
III. Immobilisations corporelles	22/27	936,53		88.162,24
B. Installations, machines et outillage	23	0,00		0,00
2300000 MATERIEL		1.155,87		1.155,87
2309000 AMORTISSEMENTS SUR MATERIEL		(1.155,87)		(1.155,87)
C. Mobilier et matériel roulant	24	936,53		88.162,24
2400000 MOBILIER		69.507,82		69.507,82
2401000 MATERIEL INFORMATIQUE		33.804,14		33.804,14
2401900 AMORT MATERIEL INFORMATIQUE		(33.804,14)		(33.804,14)
2402000 MATERIEL DE COMMUNICATION		5.406,41		4.001,61
2402090 AMORT. S/MATERIEL DE COMMUNICATION		(4.469,88)		(4.001,61)
2409000 AMORT. S/MOBILIER		(69.507,82)		(69.507,82)
2414000 AVIONS		0,00		261.190,02
2419400 AMORTISSEMENTS SUR AVIONS		0,00		(173.027,78)
IV. Immobilisations financières	28	780,00		780,00
2880000 CAUTION. VERSES EN NUMERAIRE		780,00		780,00
ACTIFS CIRCULANTS	29/58	767.716,48		551.654,28
VI. Stocks et commandes en cours d'exécution	3	2.539,92		2.773,86
A. Stocks	30/36	2.539,92		2.773,86
3401100 STOCK LIVRES		2.539,92		2.773,86
VII. Créances à un an au plus	40/41	199.320,49		180.472,36
A. Créances commerciales	40	63.743,16		64.603,19
4000000 CLIENTS		2.200,00		29.506,54
4040000 FACTURES A ETABLIR		28.034,40		17.390,00
4050000 NOTES DE CREDIT A RECEVOIR		3.508,76		11.075,66
4060000 ACPTES VERSES AUX FOURNISSEURS		30.000,00		200,00

Bilan interne

31/08/2020

Schéma mixte

EUR

	Ex. 2019 Rep 2019 --> Clô 2019		Ex. 2018 Rep 2018 --> Clô 2018	
		01/01/2019 - 31/12/2019		01/01/2018 - 31/12/2018
4070000 CREANCES DOUTEUSES		0,00		12.861,98
4090000 REDUCTIONS DE VALEUR ACTEES(-)		0,00		(6.430,99)
B. Autres créances	41	135.577,33		115.869,17
4110000 T.V.A. DEDUCTIBLE		0,00		0,00
4112000 COMPTE COURANT ADM. T.V.A.		0,00		0,00
4130000 SUBSIDES A RECEVOIR		32.645,86		20.145,86
4131000 SUCCESSION A RECEVOIR		94.511,65		89.988,57
4160010 CREANCE H.D.		0,00		0,00
4160100 AVANCE DIVERSES		2.559,18		0,00
4167000 PROVISION O.N.S.S.		5.860,64		5.734,74
VIII.Placements de trésorerie	50/53	0,00		0,00
5100010 Actions obligations ING 310-0775775-55		0,00		0,00
IX. Valeurs disponibles	54/58	529.715,74		352.719,17
5500001 ING BE43 3100 7768 8501		1.375,31		1.037,20
5500012 363-4463834-31 GAR.LOC		4.474,65		4.470,48
5500015 ING 363-1649164-10		155,65		4.500,98
5500023 ING 363-1253580-89		63,98		40,00
5500028 ING 310-0775554-28		16.982,22		22.388,82
5500042 ING 310-1248540-42		1.959,97		2.114,89
5500055 ING 310-0775775-55		144.922,56		41.376,51
5500077 ING LIVRET VERT EUROS -77		350.207,44		250.051,14
5500550 ING 55 USD 310-0775775-55		4.779,28		21.867,73
5700001 CAISSE BRUCEUR		2.831,79		2.766,15
5700002 CAISSE BRU SSP		18,75		21,76
5700004 CAISSE BRU USD		713,01		1.572,93
5700005 CAISSE BRUMGA		0,00		399,25
5700006 CAISSE BRUMZM		0,00		0,04
5700007 CAISSE BRU DZD		7,48		0,00
5700008 CAISSE BRU MAD		5,59		0,00
5700405 Caisse XAF Bxl		0,00		111,29
5700601 CAISSE ANTMGA		1.218,06		0,00
5800000 VIREMENTS INTERNES		0,00		0,00
X. Comptes de régularisation	490/1	36.140,33		15.688,89
4900000 CHARGES A REPORTER		7.768,24		3.839,32
4910000 PRODUITS ACQUIS		28.372,09		11.849,57
Montant total de l'actif		769.433,01		641.706,43

Bilan interne

31/08/2020

Schéma mixte

EUR

		Ex. 2019	Ex. 2018
		Rep 2019 --> Clô 2019	Rep 2018 --> Clô 2018
		01/01/2019 - 31/12/2019	01/01/2018 - 31/12/2018
CAPITAUX PROPRES		10/15	469.247,79
I. Capital		10	980.000,00
A. Capital souscrit		100	980.000,00
1000000 PATRIMOINE DE DEPART			980.000,00
Perte reportée		141	(510.752,21)
1410000 PERTE REPORTEE			(510.752,21)
VI. Subsidés en capital		15	0,00
1501000 SUBSIDES EN CAPITAL			4.138,46
1511000 AMORT. S/SUBSIDES EN CAPITAL			(4.138,46)
DETTES		17/49	172.458,64
VIII. Dettes à plus d'un an		17	250,00
D. Autres dettes		178/9	250,00
1780000 CAUTIONNEMENTS RECUS NUMERAIRE			250,00
IX. Dettes à un an au plus		42/48	172.208,64
C. Dettes commerciales		44	192.256,49
1. Fournisseurs		440/4	190.056,49
4400000 FOURNISSEURS			109.823,27
4440000 FACT. A RECEVOIR			80.233,22
2. Effets à payer		441	2.200,00
4410000 NOTES DE CREDIT A ETABLIR			2.200,00
D. Acomptes reçus sur commandes		46	0,00
4600000 ACOMPTES RECUS			0,00
E. Dettes fiscales, salariales et sociales		45	38.703,42

Bilan interne

31/08/2020

Schéma mixte

EUR

	Ex. 2019 Rep 2019 --> Clô 2019		Ex. 2018 Rep 2018 --> Clô 2018	
		01/01/2019 - 31/12/2019		01/01/2018 - 31/12/2018
1. Impôts	450/3	9.046,89		7.348,27
4510000 T.V.A. A PAYER		0,00		0,00
4511000 T.V.A. DEDUCTIBLE		0,00		0,00
4512000 COMPTE COURANT TVA		3.174,99		2.149,11
4513000 T.V.A. COCONTRACTANT		0,00		0,00
4515000 TVA REPORT		0,00		0,00
4520000 IMPOTS ET TAXES A PAYER		602,96		602,69
4530000 PRECOMPTES RETENUS		5.245,92		4.596,47
4533000 PRECOMPTE MOBILIER A PAYER		23,02		0,00
2. Rémunérations et charges sociales	454/9	29.656,53		25.609,62
4540000 OFFICE NAT. DE LA SECURITE SOC		7.290,10		7.486,03
4550000 REMUNERATIONS - PERDIEMS		0,00		105,00
4551100 REMUNERATIONS EMPLOYES A PAYER		0,00		(1.998,99)
4561000 PROV. PECULES DE VACANCES EMPL.		22.366,43		20.017,58
F. Autres dettes	47/48	0,00		901,00
4800000 DETTES DIVERSES		0,00		901,00
Montant total du passif		769.433,01		641.706,43

Bilan interne

31/08/2020

Schéma mixte

EUR

COMPTE DE RESULTATS	Ex. 2019 Rep 2019 --> Clô 2019		Ex. 2018 Rep 2018 --> Clô 2018	
		01/01/2019 - 31/12/2019		01/01/2018 - 31/12/2018
I. Ventes et prestations		1.027.989,05		991.523,03
A. Chiffre d'affaires	70	42.965,89		16.629,32
7000000 VENTES/CHIFFRE D'AFFAIRES		42.245,89		15.949,32
7000001 COTISATIONS		720,00		680,00
C. Production immobilisée	72	964.668,79		967.853,78
*** 7320000 DONS		658.600,76		652.471,08
*** 7330000 DONS D'ORGANISATIONS		27.660,40		167.850,86
*** 7340000 LEGS HERITAGES		278.407,63		147.531,84
D. Autres produits d'exploitation	74	20.354,37		7.039,93
7410000 PLUS-VAL. REAL. IMMOB. CORP.		11.837,76		0,00
7480000 LOC. DIV. CARACT. PROFESS.		0,00		3.250,00
7490000 PRODUITS DIVERS		367,89		1.043,34
7491000 AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION		2.604,30		84,52
7492000 REDUCTION ONSS PREMIERS ENGAGEMENTS		5.544,42		2.662,07
II. Coût des ventes et des prestations		(953.066,71)		(981.209,99)
A. Approvisionnements et marchandises	60	(203.076,46)		(217.024,10)
1. Achats	600/8	(202.842,52)		(216.823,58)
6001111 LOCATION AVIONS		(81.606,92)		(83.264,36)
6001113 LOCATIONS, ENTRETIENS VEHICULES ET DEPL.		(6.718,42)		(12.424,02)
6001200 CARBURANTS GENERATEUR		(53,45)		(161,46)
6001201 ENTRETIENS & REP. GENERATEUR		0,00		(3,14)
6001230 MATERIELS ET FRAIS DIVERS		(807,44)		(126,70)
6001250 CARBURANTS VEHICULES		(106,45)		(75,45)
6001251 CARBURANTS AVIONS		(5.781,47)		(803,99)
6001252 TRANSPORTS CARBURANTS AVIONS		(2.300,00)		0,00
6001253 ENTRETIENS & REP. DES PISTES ET AVIONS		(16.727,25)		(26.710,44)
6001254 ASSURANCES AVIONS		(9.994,15)		(15.692,19)
6001300 FRAIS D'HOTELS		(4.626,66)		(6.472,17)
6001302 FRAIS MEDICAUX		(1.342,52)		(284,09)
6001303 FONCTIONNEMENT MAISON & INSTAL.		(2,43)		(155,88)
6001304 FONCTIONNEMENT BUREAU & INSTAL.		(340,78)		(181,84)
6001305 TELECOMMUNICATIONS		(457,54)		(342,52)
6001306 FRAIS DE REPRESENTATION		(50,27)		(158,08)
6002000 PER DIEMS		(4.236,09)		(5.863,59)

Bilan interne

31/08/2020

Schéma mixte

EUR

	Ex. 2019 Rep 2019 --> Clô 2019		Ex. 2018 Rep 2018 --> Clô 2018	
	01/01/2019 - 31/12/2019		01/01/2018 - 31/12/2018	
6002100 STAFF LOCAL OPERATIONS		(4.240,57)		(575,49)
6003000 TAXES REDEVANCES BALISES AVIONS MISSIONS		(319,94)		(1.810,30)
6003001 TAXES DIVERSES		(1.355,17)		(1.066,37)
6010000 ACH. DE FOURNITURES		(41,21)		0,00
6020000 ACH. DE SERVICES, TRAVAUX, ETUDES		(1.712,38)		0,00
6030000 SOUS-TRAITANCES GENERALES		(60.021,41)		(60.651,50)
2. Stocks: réduction (augmentation)	609	(233,94)		(200,52)
6090000 VARIATION DE STOCK		(233,94)		(200,52)
B. Services et biens divers	61	(458.569,43)		(465.757,49)
6100000 LOYERS		(29.103,75)		(28.566,56)
6101000 CHARGES LOCATIVES		0,00		0,00
6110000 ENTRETIENS & REPARAT. MATERIEL		(2.608,23)		(5.621,14)
6111100 ENTRETIEN - REPARATION LOCAUX		(3.153,16)		(3.153,16)
6111141 LOCATION DRONE		(55,02)		0,00
6120000 EAU, GAZ & ELECTRICITE		(989,15)		(966,50)
6121000 TELEPHONE		(5.567,00)		(5.191,97)
6121300 FRAIS POSTAUX		(541,94)		(401,17)
6121400 SERVICES INTERNET		(1.937,57)		(2.784,92)
6122000 LIVRES & BIBLIOTHEQUE		(626,84)		(235,95)
6123000 IMPRIMES & FOURN. DE BUREAU		(9.356,95)		(8.458,50)
6131000 ASSURANCE INCENDIE		(618,53)		(596,59)
6131100 ASSURANCE VOL/BRIS/GLACE		(607,60)		(304,89)
6131400 ASSURANCE FRAIS GENERAUX- R.C.		(2.842,51)		(1.640,33)
6132100 HONORAIRES AVOCATS		0,00		(290,40)
6132140 HONORAIRES REVISEUR D'ENTREPRISE		(5.000,00)		(5.000,00)
6132150 HONORAIRES EXPERTS		(28.987,93)		(22.355,47)
6132151 HONORAIRES EXPERTS CTA		(6.675,00)		(21.139,48)
6132160 HONORAIRES EXPERTS COMPTABLE		(4.081,25)		(3.879,59)
6132165 HONORAIRES SECRETARIAT SOCIAL		(5.956,37)		(4.233,45)
6132166 HONORAIRES SODEXHO		(428,06)		(390,31)
6132210 COTISATIONS		(1.106,32)		(1.535,74)
6132300 DONS, LIBERALITES		0,00		(200,00)
6132400 FRAIS DE CONTENTIEUX		(165,00)		0,00
6132500 PUBLICATIONS LEGALES		(182,00)		(70,20)
6133002 SERVICES DIVERS		(605,75)		(559,85)
6133100 VOYAGES, DEPL. & REP. BELGIQUE		(1.659,25)		(2.001,23)
6133101 VOYAGES, DEPL. & REP. ETRANGER		(41.849,25)		(32.766,60)
6133111 VOYAGES DEPL REP ETRANGER - HOTEL		(8.736,01)		(5.023,97)
6136000 FRAIS DE SUCCESSION		(5.069,19)		(1.716,63)
6140000 ANNONCES ET INSERTIONS		(4.633,00)		(811,77)
6141000 CATALOGUES & IMPRIMES		0,00		(222,91)
6146001 MISSIONS & RECEPTIONS ETRANGER		(16.226,29)		(614,35)
6146002 RESTAURANT		(1.039,04)		(2.121,36)
6147000 DOCUMENTATION		(132,00)		0,00

Bilan interne

31/08/2020

Schéma mixte

EUR

	Ex. 2019 Rep 2019 --> Clô 2019		Ex. 2018 Rep 2018 --> Clô 2018	
	01/01/2019 - 31/12/2019		01/01/2018 - 31/12/2018	
6148000 SEMINAIRES ET FORMATIONS		(1.500,00)		(4.695,00)
6152100 SENSIBILISATION DU PUBLIC - PRODUCTION		(178.677,35)		(215.720,86)
6152110 SENSIBILISATION DU PUBLIC - HONORAIRES		(87.504,72)		(78.093,82)
6152111 SENSIBILISATION DU PUBLIC - AUTRES		(347,40)		(4.392,82)
C. Rémunérations, charges sociales et pensions	62	(240.026,29)		(207.946,33)
6202000 REMUNERATIONS EMPLOYES		(146.548,30)		(135.957,08)
6204000 PER DIEM MISSIONS		(7.495,00)		(4.655,00)
*** 6205000 CHEQUES REPAS		(3.772,53)		(3.627,75)
*** 6206000 BONUS - WARRANT		(10.840,00)		0,00
6210000 COT. PATR. ASS. SOC. APPOINT.		(46.710,93)		(43.146,52)
6210300 Cotisation sur assurance groupe		(487,21)		(453,20)
6230100 ASSURANCE LOI/RC/TRAVAIL		(3.342,16)		(3.068,07)
6230220 DROITS D'AUTEUR		(4.236,60)		(4.236,60)
6230300 ASSURANCE GROUPE		(9.844,98)		(7.234,89)
6232020 AVANTAGES NETS EMPLOYES		(1.704,00)		(1.704,00)
6232021 ALLOCATION FAMILIALE COMPLEMENTAIRE		(1.560,00)		(2.015,00)
6232300 FRAIS DE DEPLACEMENT EMPLOYES		(1.135,73)		(1.069,30)
6250000 DOT. PROVISION PECULE DE VAC.		(22.366,43)		(20.017,58)
6251000 UTIL. & REPR. DOT. PEC. VAC.		20.017,58		19.238,66
D. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	630	(1.578,18)		(12.792,14)
6301000 AMORT. S/IMMOB. INCORPORELLES		(1.109,91)		(1.109,92)
6302000 AMORT. S/IMMOB. CORPORELLES		(468,27)		(11.682,22)
E. Réd. de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales (dotations -, reprises +)	631/4	6.430,99		(6.430,99)
6340000 RED.VAL.S/CREANCES COM.1AN AU+		0,00		(6.430,99)
6341000 Reprise créances douteuses		6.430,99		0,00
G. Autres charges d'exploitation	640/8	(56.240,80)		(71.258,94)
6401200 T.V.A. NON DEDUCTIBLE		(55.581,59)		(70.038,91)
6403000 TAXES DIVERSES		(56,25)		0,00
6404000 TAXE SUR LE PATRIMOINE ASBL		(602,96)		(609,69)
6480000 CHARGES EXPLOIT. DIVERSES		0,00		(610,34)
I. Charges d'exploitation non récurrentes	66A	(6,54)		0,00
6651000 PERTES DIVERSES		(6,54)		0,00

Bilan interne

31/08/2020

Schéma mixte

EUR

	Ex. 2019 Rep 2019 --> Clô 2019		Ex. 2018 Rep 2018 --> Clô 2018	
		01/01/2019 - 31/12/2019		01/01/2018 - 31/12/2018
III. Bénéfice d'exploitation	70/64	74.922,34		10.313,04
Perte d'exploitation	64/70			
IV. Produits financiers	75/76B	484,54		2.660,06
A. Produits financiers récurrents	75	379,54		2.660,06
1. Produits des immobilisations financières	750	124,28		0,00
7500000 PROD. DES IMMOB. FINANCIERES		124,28		0,00
2. Produits des actifs circulants	751	64,51		634,55
7510000 PROD. DES ACTIFS CIRCULANTS		64,51		634,55
3. Autres produits financiers	752/9	190,75		2.025,51
7520000 +VALUES SUR REAL. ACTIFS CIRC.		0,00		257,58
7540000 DIFFERENCES DE CHANGE		98,68		10,12
7550000 ECARTS DE CONVERSION DEVICES		92,06		1.707,81
7571000 AUTRES PRODUITS		0,01		50,00
B. Produits financiers non récurrents	76B	105,00		0,00
7690000 AUTRES PRODUITS FINANCIERS NON RECURRENT		105,00		0,00
V. Charges financières	65/66B	(6.403,25)		(3.919,03)
A. Charges financières récurrentes	65	(6.403,25)		(3.919,03)
1. Charges des dettes	650	(39,77)		(145,78)
6500000 INTER., COMMIS. & CH. AFF. DET		(0,15)		0,00
6501000 Intérêts de retard TVA		(22,32)		(135,78)
6501100 INTERETS DE RETARD FOURNISSEUR		(17,30)		(10,00)
3. Autres charges financières	652/9	(6.363,48)		(3.773,25)
6540000 DIFFERENCES DE CHANGE		(2.000,68)		(1.171,69)
6550000 ECARTS DE CONVERSION DEVICES		(170,35)		(0,04)
6560000 FRAIS DE BANQUE		(4.087,44)		(2.601,52)
6560010 ECART DE PAIEMENT		(105,01)		0,00

Bilan interne

31/08/2020

Schéma mixte

EUR

	Ex. 2019 Rep 2019 --> Clô 2019		Ex. 2018 Rep 2018 --> Clô 2018	
		01/01/2019 - 31/12/2019		01/01/2018 - 31/12/2018
VI. Bénéfice de l'exercice avant impôts	70/66	69.003,63		9.054,07
Perte de l'exercice avant impôts	66/70			
VIII. Impôts sur le résultat	67/77	(28,32)		(188,11)
A. Impôts	670/3	(28,32)		(188,11)
6700000 IMPOTS/PREC. DUS/VERSES		(28,32)		(188,11)
IX. Bénéfice de l'exercice	70/67	68.975,31		8.865,96
Perte de l'exercice	67/70			
XI. Bénéfice de l'exercice à affecter	70/68	68.975,31		8.865,96
Perte de l'exercice à affecter	68/70			

Bilan interne

31/08/2020

Schéma mixte

EUR

	Ex. 2019 Rep 2019 --> Clô 2019		Ex. 2018 Rep 2018 --> Clô 2018	
		01/01/2019 - 31/12/2019		01/01/2018 - 31/12/2018
AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS				
A. Bénéfice à affecter	70/69			
Perte à affecter	69/70	(441.776,90)		(510.752,21)
1. Bénéfice de l'exercice à affecter	70/68	68.975,31		8.865,96
Perte de l'exercice à affecter	68/70			
Perte reportée de l'exercice précédent	690	(510.752,21)		(519.618,17)
6900000 PERTE REPORTEE DE L'EX. PRECED		(510.752,21)		(519.618,17)
Perte à reporter	793	441.776,90		510.752,21
7930000 PERTE A REPORTER		441.776,90		510.752,21

Bilan interne

31/08/2020

EUR

Schéma mixte

		Ex. 2019 Rep 2019 --> Clô 2019 01/01/2019 - 31/12/2019	Ex. 2018 Rep 2018 --> Clô 2018 01/01/2018 - 31/12/2018
Comptes hors PCMN			
6205000	CHEQUES REPAS	(3.772,53)	(3.627,75)
6206000	BONUS - WARRANT	(10.840,00)	0,00
7320000	DONS	658.600,76	652.471,08
7330000	DONS D'ORGANISATIONS	27.660,40	167.850,86
7340000	LEGS HERITAGES	278.407,63	147.531,84

AVIATION SANS FRONTIÈRES - BELGIQUE

Rue Montoyer 1, Bte 36 - 1000 Bruxelles

Tél. : +32 2 213 42 50

E-mail : office@asfbelgium.org

www.asfbelgium.org

